

CONSEIL MUNICIPAL DE MONTBELLET

PROCES VERBAL REUNION du 30 septembre 2024

Nombre de membres afférents au Conseil : 14 - En exercice : 14
Présents : 9 - Votants : 14 dont 5 pouvoirs

Date de la convocation : 23 septembre 2024 Date d'affichage : 7 octobre 2024

L'an DEUX MILLE VINGT QUATRE, le trente septembre à dix neuf heures, le Conseil Municipal de MONTBELLET, légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, en mairie, sous la présidence de Madame Marie-Thérèse DREVET, Maire.

Etaient présents :

Marie-Thérèse DREVET, Marie-Claire HUSSON, Bruno GALLI, Maryse CHARVET, Isabelle SALLIN, Sylvie CARNEIRO DA SILVA, Emmanuel AMBOISE, Thierry GARNIER, Fabienne STEPHAN

Absents avec pouvoir :- Fabrice PONSOT pouvoir à Sylvie CARNEIRO DA SILVA
- Sébastien BORNUAT pouvoir à Marie-Thérèse DREVET
- Olivier GUILLOT pouvoir à Bruno GALLI
- Jean-Louis GACHET pouvoir à Thierry GARNIER
- Nicolas LAURENT pouvoir à Isabelle SALLIN

Secrétaire de séance : Fabienne STEPHAN

Rappel de l'ordre du jour :

- Délibération : mise à jour du tableau des effectifs
- Proposition d'achat d'un terrain
- Demandes de subvention : Association sportive de Lugny et Souvenir Français
- Association communale : tarif chauffage
- Compte-rendu des réunions intervenues
- Questions diverses

1/ Procès-verbal du 26 août 2024

Approuvé à l'unanimité

2 / Délibération : mise à jour du tableau des effectifs

Suite aux mouvements de personnel intervenus ; le tableau des effectifs est actualisé.

3/ Proposition d'achat d'un terrain

Un propriétaire des plans d'eau de Saint-Oyen souhaite vendre sa parcelle à la commune. La commune est favorable à l'achat de la parcelle au prix de 0.15 € le m². Madame le Maire prendra attache auprès d'un notaire car la parcelle se trouve dans un bien non délimité (BND).

4/ DEMANDES DE SUBVENTION par Association sportive Collègue Victor Hugo à Lugny et Le Souvenir Français

Association sportive de LUGNY : des précisions ont été apportées par l'association. Cinq élèves de la commune étaient inscrits l'année dernière et une participation financière des familles est demandée à hauteur de 25 €. Le conseil alloue une subvention d'un montant de 150 €

Souvenir Français : La commune a toujours soutenu le Souvenir Français qui œuvre notamment pour l'entretien des concessions pour les Morts pour la France. Une demande de subvention est intervenue. Le conseil valide le versement d'une subvention de 300€uros.

5/ Association communale : tarif chauffage

Une participation forfaitaire d'un montant de 100 € sera demandée au Club de l'Age Heureux pour l'utilisation de la salle pour l'année 2024

6/ Compte rendu des réunions intervenues

Rentrée scolaire 2024/2025

76 élèves ont pris le chemin de l'école.

L'équipe enseignante s'est renforcée avec l'arrivée de Mme Nathalie CORDIER en remplacement temporaire de Mme Anne XAVIER ROLAI.

La nouvelle organisation du personnel semble fonctionner. Un point sera fait au cours des prochaines vacances.

- CEP : Centre International d'Etudes des patrimoines culture

Les plans complets des églises St Didier et Saint-Oyen ont été établis. Un rapport de stage comprenant une analyse détaillée du point de vue de l'architecture et de la sculpture, et de tout le patrimoine mobilier des édifices a également été établi. Les documents seront présentés aux élus au cours d'une réception fixée mi-novembre.

- Réhabilitation de la mairie : maîtrise d'œuvre : le support validé avec la création d'un nouveau logement nécessite des modifications budgétaires. De nouveaux devis vont être établis. L'autorisation d'urbanisme pour les travaux sera déposée en conséquence.

- Appel d'offre : marché de travaux Eglise de Saint Oyen : l'appel d'offre est lancé. La clôture des dossiers est fixée au 21 octobre 2024 à 12h00. Les travaux seront programmés sur l'exercice 2025 et 2026.

7/ Questions diverses :

- Demande de location d'une salle : Une administrée qui propose des activités de groupe souhaite louer une petite salle sur la commune. Un planning des dates souhaitées va être communiqué. Une des anciennes salles de classe pourrait convenir.

Décorations de Noël : Mr GALLI et Mme CHARVET vont démarrer les ateliers de confection des décors de Noël. Toutes les bonnes volontés sont attendues le samedi 9 novembre au matin et le mercredi 13 novembre après midi.

Fonds de concours CCMT fonctionnement : Conformément au règlement communautaire, la CCMT reverse, chaque année, un fond de concours en fonctionnement à ses Communes membres. Le Conseil municipal autorise Madame le Maire à déposer une demande de remboursement auprès des services de la CCMT (factures acquittées ex.2023).

La séance est levée à 20h20

La prochaine réunion est fixée au lundi 4 novembre 2024 à 19h00